

LICENCE PROFESSIONNELLE

ACTIVITÉS JURIDIQUES : MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS

Responsables pédagogiques :

Solange BECQUÉ-ICKOWICZ, Caroline MALABAVE et Louis-Frédéric PIGNARRE



PRÉSENTATION

La licence professionnelle Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs est destinée à former des professionnels qui souhaitent accompagner les personnes vulnérables tant sur le plan personnel que patrimonial. La formation est conçue et organisée dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut Régional du Travail Social.

OBJECTIFS

- Connaître le cadre juridique et institutionnel de la protection juridique des majeurs et les différents régimes de protection
- Identifier les contours et limites de l'exercice des mesures
- Connaître les bases réglementaires et légales de l'action sociale, comprendre les principes en vigueur
- Développer des méthodes et outils de travail conformes aux attentes de la réforme : évaluation, individualisation de l'intervention, respect des droits et libertés des majeurs
- Développer des techniques en matière de communication, gestion budgétaire
- Élaborer une identité et une éthique professionnelles
- Maîtriser les fondements de l'intervention tutélaire

PUBLIC CONCERNÉ

La formation est ouverte aux personnes ayant validé 120 crédits ECTS (bac +2)

- L2 en Droit, Economie, Gestion, Administration économique et sociale, Sciences sanitaires et sociales
- DUT / BTS / BUT des filières sociales et gestion, administration, droit, finance
- Diplômes d'État du travail social de niveau 6 (ASS, ES, EJE, CESF, ETS)
- Les personnes en activité ou en reconversion : possibilité de demander une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).



INFORMATIONS ET CONTACTS

Site de la Faculté

www.droit.edu.umontpellier.fr

Site IRTS Montpellier

www.faire-ess.fr

Service scolarité

dsp-scola-licences@umontpellier.fr

Responsables pédagogiques

louis-frederic.pignarre@umontpellier.fr

solange.becque-ickowicz@umontpellier.fr

caroline.malabave@faire-ess.fr

Admission

Candidature sur eCandidat

LES DÉBOUCHÉS

MÉTIERS VISÉS

Les titulaires de la Licence professionnelle se destinent prioritairement à exercer l'activité de :

- Délégué mandataire judiciaire à la protection des majeurs (associations tutélaires)
- Mandataire judiciaire à la protection des majeurs exerçant en qualité de préposé d'établissement (fonction publique)
- Mandataire judiciaire à la protection des majeurs exerçant à titre individuel (obligation d'expérience professionnelle)

POURSUITE D'ÉTUDES

Possibilité de candidater à des Masters : L'admission dans un parcours de master en deux ans est prononcée après dépôt de candidature sur site Monsmaster et procédure de sélection.

Possibilité de candidater au CAFERUIS ou au CAFDES.



FORMATION

Formation ouverte aux contrats d'apprentissage, de professionnalisation et à la formation continue.

La formation permet aux étudiants d'acquérir ou d'approfondir leurs connaissances et compétences théoriques et pratiques.

- Durée de la formation : 1 an (de septembre à septembre)
- 450 heures (Cours/TD/Épreuves)
- Enseignements théoriques, enseignements pratiques, apprentissage de méthodes et d'outils pour la pratique professionnelle
- Enseignements dispensés par des enseignants universitaires et des professionnels du domaine
- Alternance obligatoire ou stage de 14 semaines minimum pour les personnes en reconversion.
- Présence aux cours obligatoire et contrôlée

ALTERNANCE

Formation théorique sur le campus de l'IRTS ou à la Faculté de Droit, formation pratique en entreprise. Calendrier disponible sur les sites internet de l'IRTS et de l'Université.



LICENCE PROFESSIONNELLE ACTIVITÉS JURIDIQUES : MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS

SEMESTRE 1

- > **APPLIQUER LE PÉRIMÈTRE DE LA MESURE DE PROTECTION ET SES OBLIGATIONS**
 - › UE 1 : Les régimes de protection juridique
 - › UE2 : Droits et responsabilités de la personne protégée
 - › UE3 : Relations avec le juge et les autorités judiciaires et administratives
- > **ADAPTER L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE PROTÉGÉE**
 - › UE4 : Approche institutionnelle de l'action sociale, médico-sociale et accompagnement
 - › UE 5 : Les vulnérabilités, leurs conséquences et incidences
 - › UE6 : Communication et langue vivante

SEMESTRE 2

- > **AGIR EN TANT QUE PROFESSIONNEL DE LA PROTECTION JURIDIQUE**
 - › UE 7 : Gestion budgétaire
 - › UE8 : Gestion patrimoniale et fiscale
 - › UE9 : Métiers de MJPM, modes d'exercice, déontologie et responsabilité.
- > **APPROFONDIR SES SAVOIRS PROFESSIONNELS**
 - › UE10 : Projet tutoré
 - › UE11 : Mise en situation professionnelle
 - › UE12 : Stage ou alternance
 - › UE 13 Outils numériques – certification PIX

CANDIDATER

Nombre de places limité.

Dossier de candidature à déposer sur la plateforme e-candidat de l'Université de Montpellier : du 23 février au 20 mars 2026

Retrouvez les parcours et les semestres détaillés sur le site de la Faculté et celui de l'IRTS



www.droit.edu.umontpellier.fr/formations/
www.faire-ess.fr